

Démolition de 105 appartements au coeur de Croix-Rouge. Une nouvelle étape du NPNRU Rémois.



Lancement de la démolition des immeubles situés 6 rue Olympe de Gouges et 7, 9 avenue du Général Bonaparte (105 appartements) au coeur du quartier Croix-Rouge, secteur Pays de France.

Engagé aux côtés de l'État, de la communauté urbaine du Grand Reims et de la ville de Reims, Le Foyer Rémois participe au développement de la ville de demain, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Co-construits, ces différents projets ont pour vocation d'améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie des habitants.

La charte signée le 8 juillet dernier, entre la communauté urbaine du Grand Reims, la ville de Reims et les trois principaux bailleurs de Reims, pointe les rôles respectifs de ces partenaires pour métamorphoser en profondeur quatre quartiers de Reims avec le soutien financier de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ces cinq organismes partagent l'objectif de maintenir la meilleure qualité de vie possible des Rémois pendant les chantiers de transformation de leur environnement, jusqu'en 2024 au moins.

Le Foyer Rémois intervient sur deux des quatre quartiers concernés : Croix-Rouge et Europe.

// Une première tranche de démolition

Les trois immeubles concernés par la démolition font faces au lycée Arago et à la gare de TRAM du même nom. Construits en 1972 par Le Foyer Rémois, ces immeubles, comme d'autres prévus à la démolition, n'avaient pas été réhabilités au cours du premier projet de renouvellement urbain.

En dehors du 7 avenue Bonaparte vide depuis 2012, les immeubles situés 6 rue Olympe de Gouge et 9 avenue Bonaparte ont été libérés de toute occupation par l'intermédiaire d'un plan de relogement porté par les équipes du Foyer Rémois du 2 mars 2017 au 28 novembre 2018. 39 ménages avaient été accompagnés individuellement et relogés dans des logements en phase avec leur projet de vie.

Depuis le 16 décembre 2019, les opérations de déconstruction sont à l'œuvre : tri des matériaux, récupération, dévoilement du réseau de chauffage urbain... autant de phases qui ont rendu possible aujourd'hui le grignotage minutieux de la super structure des immeubles. **Cette phase s'étalera jusqu'au mois d'octobre 2020.**

// Et après ?

Une des particularités du projet de renouvellement urbain rémois est la **mise en place d'une expérimentation d'urbanisme transitoire**. La ville de Reims, la communauté urbaine, l'État et Le Foyer Rémois partagent l'ambition d'un renouveau en profondeur de ce secteur. Pour chaque partenaire, la nécessité de créer une forme de « jachère » urbaine, une respiration dans la construction, doit permettre de favoriser les projets futurs, tout en participant au changement de l'image. **Le secteur se tournera demain vers l'économie et l'accession à la propriété**. Cette ambition partagée s'inscrit d'ailleurs dans un projet plus large du territoire incluant l'hippodrome, l'université et la lézardière.

“ L'urbanisme transitoire... il s'agira dès l'automne de donner une fonction éphémère aux fonciers rendus disponibles. Cette expérimentation suivie par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine dans le cadre de son programme Anru +, force à l'ambition et à la créativité. Les partenaires tenteront par ailleurs de rendre éligible ce projet à la démarche quartier fertile qui sera initiée dès le printemps 2021 ” illustre **Sylvain Le Viol, Directeur commercial et du développement du Foyer Rémois.**

INFORMATIONS CLÉS DU FOYER RÉMOIS DANS LE CADRE DU NPNRU RÉMOIS

(sur toute la durée de la convention NPNRU)

CHIFFRES CLÉS



758
logements démolis
(secteur Croix-Rouge)

530
logements réhabilités
et résidentialisés (438 à
Croix-Rouge et 92 à Europe)

354
logements reconstruits
hors QPV

30 000
heures d'insertion
par l'activité économique

86
millions d'€ HT
seront investis

DATES CLÉS

Secteur Croix-Rouge

- **Mai à décembre 2019 :**
démolition au 32 rue Rilly la Montagne (118 lgts)
- **19 décembre 2019 :**
signature de la convention pluriannuelle de
renouvellement urbain
- **En cours :**
plan de relogement 11-13-15-17 Bonaparte (137 lgts)
- **23 juillet 2020 :**
démolition de la structure des 6 Gouges / 7-9
Bonaparte (105 lgts)
- **À l'automne :**
lancement du plan de relogement 15-17 Savoyards
(26 lgts)
- **D'ici la fin de l'année :**
réhabilitation / résidentialisation au 30-30bis-34-
36-38 rue Rilly la Montagne (86 lgts).

Secteur Europe

- **Début 2021 :**
réhabilitation / résidentialisation des 1-3 et 2-4
place Jean Moulin (32 lgts).
- réhabilitation / résidentialisation des 2-4-6 rue
Louis Blériot (30 lgts), secteur Aviateurs.
- réhabilitation / résidentialisation des 2-4-6 rue
Jean Mermoz (30 lgts), secteur Aviateurs.



Le renouvellement urbain, construire demain :
plus de détails dans notre rapport d'activité [ici](#).

CONTACT PRESSE
Mathilde GAUTIER
communication@foyer-remois.fr
Tél. 03 26 79 28 98